

# Paul Otlet (1868-1944)

## et la comptabilité

par Eddy FELIX  
Expert- comptable et conseil fiscal  
Membre Academy of Accounting Historians

*La première partie de cet article a été publiée dans la Revue Belge de la Comptabilité n°2-2011*

### 2<sup>ème</sup> partie

#### Association Internationale de Comptabilité (AIC) et les besoins de l'organisation mondiale.

En 1907, Paul Otlet fonde avec Henri Lafontaine l'Union des Association Internationales (UAI) qui fédère la plupart des institutions existantes.

La Société Académique de Comptabilité de Belgique (SACB) fondée en 1902 s'affilie à l'UAI et à l'Institut International de Bibliographie (IIB) en 1909.

De cette collaboration avec Paul Otlet va naître l'Association Internationale de Comptabilité (AIC).

Le Congrès des sciences comptables organisé en Août 1910 par la SACB, durant l'Exposition Universelle de Bruxelles, est considéré comme le premier congrès tenu sous les auspices de l'Association Internationale de Comptabilité (AIC) en dépit du fait qu'il s'est tenu un an avant sa fondation effective à Charleroi en 1911<sup>1</sup>.

Ce congrès réunit des délégués de 12 pays.

A cette occasion Jean Dumon, Secrétaire Général de la SACB présente un plan comptable d'une entreprise avec notation décimale.

Le premier congrès de la SACB de 1910 est non seulement à l'origine d'une première présentation publique de la classification décimale appliquée à la comptabilité mais est à l'origine de la création de l'Association Internationale de Comptabilité (AIC) et dont le siège sera à Bruxelles dans les locaux de l'UAI.

Dans le Bulletin périodique de la SACB du 1 septembre 1911 Otlet, présente un article. « Les schémas et diagrammes pour l'expression de concepts et des principes de comptabilité ».

Le deuxième Congrès International organisé par la SACB se tient à Charleroi les 24 et 25 septembre 1911 sous la présidence d'honneur de Paul Otlet<sup>2</sup>.

Le Conseil Général de l'AIC comprend des délégués d'associations comptables nationales de 21 pays.

Le président du Conseil de l'AIC est Emmanuelle Pisani de Rome. Le secrétaire général est M. Jean Dumon de Bruxelles.

Après le congrès, la SACB offre la présidence d'honneur de l'association à Paul Otlet<sup>3</sup>.

En 1913, son ami en classification décimale, Henri Lafontaine obtient le Prix Nobel de la Paix pour son travail en faveur du règlement pacifique des conflits au sein du Bureau International de la Paix.

Un troisième congrès international de l'AIC se tiendra à Gand en 1913 en présence de Cerboni et réunira des représentants de 20 pays.

Le congrès suivant prévu pour se tenir au Luxembourg en 1914 sera annulé pour cause de guerre.

L'armée allemande envahit la Belgique le 4 août 1914 brisant les espoirs de paix d'Henri Lafontaine et de Paul Otlet<sup>4</sup>.



Paul Otlet quitte la Belgique par la Hollande, l'Angleterre et la France pour rendre visite à son plus jeune fils au front de l'Yser. Sur place, il apprendra que son fils a été porté disparu. Ce n'est qu'en 1918, à la fin de la guerre qu'il saura que son plus jeune fils Jean est mort au combat à Struyvenskerk le 22 octobre 1914.

Ne pouvant rentrer en Belgique Paul Otlet et son épouse alternent les séjours en Hollande, en France et en Suisse.

Pacifiste dans l'âme, il se met à travailler à un projet de Société des Nations qui garantirait la concorde par l'arbitrage des conflits.

En 1916, Paul Otlet préside le Congrès des nationalités. En 1917, il publie la Charte mondiale organisant de la Société des Nations.

### L'Organisation mondiale

De retour en Belgique Paul Otlet se lie à la promesse qu'il a faite lorsqu'il a appris la mort de son fils Jean à la guerre. « Oubliant les miens, oubliant mes intérêts d'affaires, j'ai résolu de me vouer à un immense travail, inutile peut être, mais prodigieusement nécessaire : décrire les conditions d'une Cité humaine supérieure entièrement vouée à la paix.<sup>5</sup>».

Il poursuit ses projets de construction d'un Mundaneum et d'une Cité mondiale qui voudrait devenir la capitale intellectuelle et morale de l'humanité.

Par une loi du 25 octobre 1919, le Roi Albert Ier accorde la personnification civile et l'autonomie à l'UAI<sup>6</sup> et met à disposition une partie de l'aile droite du Palais du Cinquantenaire soit environ dix mille mètres carrés pour en faire un Palais Mondial.

En 1926, Paul Otlet a 58 ans. Il a connu la fortune et la notoriété mais aussi la souffrance et l'adversité. Le décès de son père Edouard en 1907 a laissé d'énormes contentieux qui se sont terminés par la mise en liquidation de la société.

Depuis 1924 le Gouvernement veut récupérer une partie de la centaine de salles du Palais du Cinquantenaire qui abrite les archives de l'IIB et les services de l'UAI. En 1926, après la première guerre mondiale deux congrès internationaux de comptabilité sont organisés simultanément.

L'un à Bruxelles : le 5e Congrès de l'AIC les 3 et 4 juillet 1926 et l'autre à Amsterdam : le 2e Congrès de l'International Congresses of Accountants ICA (-fondé à St Louis-Canada en 1904) du 5 au 9 juillet 1926.

Cela illustre que dès après la première guerre mondiale le monde comptable s'organise sur le plan international en deux réseaux distincts ayant peu de contacts entre eux. Il y a d'une part le réseau de l'ICA conduit

par les Etats-Unis avec la Grande Bretagne, les Pays-Bas et certains pays d'Europe du Nord. D'autre part le réseau de l'AIC qui regroupe des pays de l'Europe continentale dont la langue est d'origine latine<sup>7</sup>.

L'Allemagne n'a pas délégué au 5e Congrès de l'AIC et n'échange pas ses périodiques avec la SACB.<sup>8</sup>

Le 5e Congrès de l'AIC de Bruxelles réunit les délégués de 16 pays.

La France joua un rôle important présentant 8 des 20 rapports et faisant émerger une personnalité d'envergure : René Delaporte.

Au congrès de Bruxelles Otlet présente « l'Avenir de la Comptabilité et ses rapports avec les besoins de l'Organisation Mondiale<sup>9</sup>».

Cet exposé est le témoignage de l'étendue de sa culture, de la densité de sa pensée et de son esprit visionnaire.

Il commence par définir la comptabilité.

“La comptabilité est la science qui traite de la conception et de la coordination rationnelle des biens, opérations et mouvements économiques : production, distribution, consommation, répartition, administration des richesses privées ou collectives. Elle les considère au point de leur valeur.

Elle les envisage non pas en général ni même abstraitement, ce qui est le propre de la science économique, mais dans un organisme personnel ou collectif déterminé, tant à l'intérieur de ces organismes que dans ses rapports éventuels avec tous les autres organismes<sup>10</sup>.”

Il en expose de manière brillante et concise le principe fondamental.

“La science des comptes, en opposant invariablement dans toute mutation de valeurs un ou plusieurs comptes débités à un ou plusieurs comptes crédités d'égale somme, réalise l'équivalence des débits et des crédits des comptes et leur balance permanente. (page 4)”

En matière de terminologie - classification il prend exemple sur les Etats-Unis.

“Aux Etats-Unis, l'Interstate Commerce Commission (en accord avec la section 20 de l'art to regulate commerce) a prescrit et réalisé un système uniforme de comptes, notamment pour les chemins de fer à vapeur et électriques, les transports par eaux, les téléphones etc....”

Elle a organisé toute une procédure par question et réponses pour interpréter cette comptabilité.”

Il évoque les divers systèmes de comptabilité, partie simple, partie double, parties multiples trigraphique, tétragraphique, logismographie.

“On peut suivre toutes les permutations auxquelles donne lieu chaque article.”

Pour les machines comptables et statistiques qui à cette époque étaient à leurs débuts.

“Nous avons, nous-mêmes, il a quelques années esquisse devant l'Académie belge de Comptabilité les desiderata et possibilités d'une machine à comptabiliser devant réaliser le bilan permanent. Il s'agit de dispositifs enregistrant les unités positives ou négatives des divers comptes ou classes de données, et, par un jeu de liaisons et d'interférences effectuant toutes les répartitions auxquelles ils donnent lieu dans la réalité.”

Il règle ses comptes avec la comptabilité de l'Etat.

“Le terme de comptabilité appliqué aux exploitations de l'Etat est un terme à double sens et qui fait illusion. La comptabilité dont elles observent les règles se différencie profondément de la comptabilité commerciale et industrielle. De même, le contrôle auquel elles sont soumises, y compris celui de la Cour des comptes, sera un simple contrôle administratif par lequel des fonctionnaires s'assureront, en y employant parfois des délais, si les règlements qui paralysent la marche de ses services ont été scrupuleusement respectés.”

En ce qui concerne la publicité des comptes, Otlet se pose la question de savoir dans quelle mesure la comptabilité doit être publique car à mesure que grandit leur importance, les affaires, impliquent une participation plus grande d'intérêts divers.

“Les instituts d'experts comptables, les comptables conseils tendent à développer leur rôle. Le contrôle des comptabilités privées par des corps responsables tels que les « Chartered Accountants » en Angleterre et en Amérique, les sociétés fiduciaires en Europe, tendent à dépersonnaliser la comptabilité.”

Otlet s'intéresse également à une notion nouvelle sur la valeur économique, sociale et intellectuelle.

“On a pu l'étudier à la lumière des faits récents, d'inflation et de déflation. La valeur attribuée aux choses par le marché tient compte de la valeur immédiatement antérieure. Il y a ainsi un enchaînement, une continuité d'évaluation. Le prix sur le marché est fonction de l'offre et de la demande, celles-ci sont fonction de la psychologie échangiste, cette psychologie est facteur de l'état de leurs connaissances et cet état lui-même dépend de la réalité des choses. Mais il y dans cette chaîne de multiples occasions à erreur, à fausse interprétation, à ignorance. C'est pourquoi le prix usuel (usage, tradition) en temps normal, de prix antérieur en temps anormal ont une si grande importance.

Paul Otlet voit ainsi la nécessité d'une pluralité des systèmes de valeurs, pluralité de comptabilités et pluralité de bilans.

Il faut envisager la création d'un Office international, permanent, autonome ayant pour objet l'établissement d'une comptabilité publique, scientifique, à toutes fins érigées au degré mondial.”

Toutefois la division entre le réseau de l'ICA et de l'AIC est confirmée par le témoignage des délégués roumains au congrès d'Amsterdam qui tentèrent sans succès d'unifier les deux réseaux.

“En 1926, quand le congrès de comptabilité de Bruxelles et celui des « Chartered accountants » d'Amsterdam se tinrent successivement sur une courte période de temps, les délégués de Roumanie tentèrent de les unifier pour, dans le futur pouvoir tenir un seul congrès international. Toutefois, le groupe des anglo-saxons rejoints par les Allemands, Autrichiens, Hollandais, les Scandinaves rejetèrent cette proposition.”

Le cycle des congrès continua séparément et le 6e Congrès de l'AIC se tint à Barcelone en septembre 1929 avec des délégués venant principalement des pays latins : France, Espagne, Belgique, Suisse, Brésil... et en même temps, le troisième congrès des « chartered accountants » se tint à New-York.

(Revista generala de comert si contabilitate 1931, 304) <sup>11</sup>

En novembre 1929, le 6ème Congrès de l'AIC se tient à Barcelone parallèlement à l'Exposition Universelle. La délégation française forte de 6 personnes est conduite par René Delaporte.

Quatorze pays s'étaient annoncés mais quatre pays se sont désistés (Allemagne, Brésil, Hongrie et Suisse).

Le 7e Congrès de l'AIC se tint en Roumanie à Bucarest en 1931 pour fêter le 10 e anniversaire d'une organisation professionnelle comptable roumaine.

En 1934, après 10 ans de tergiversations, le Conseil des ministres décide de remettre à la disposition des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, les locaux du Cinquantenaire occupés à titre précaire par l'Union des Associations Internationales.

La même année, malgré des difficultés qui l'assaillent de toutes parts, Paul Otlet publie son « Traité de documentation », véritable testament philosophique qui demeure un ouvrage de référence en la matière et qui a été déterminant pour la conception moderne de la documentation.

Dans ce livre, on découvre aussi qu'il a eu bien avant l'heure l'intuition d'internet : «On peut imaginer le télescope électrique, permettant de lire de chez soi des livres exposés dans la salle 'teleg' des grandes bibliothèques, aux pages demandées d'avance. Ce sera le livre téléphoné.»

Les Congrès de l'AIC se tinrent successivement à Bruxelles en 1935 (8ème congrès), à Paris en 1937(9ème) et le 10ème et dernier à Liège en 1939. Paul Otlet décède le 10 décembre 1944.

L'Association Internationale de Comptabilité (AIC) dans laquelle Paul Otlet n'était pas à proprement parler actif mais qu'il avait initiée, encouragée et à laquelle il donna tout son souffle en vue de l'harmonisation universelle de la comptabilité et l'unité de la profession ne lui surviva pas.

<sup>1</sup> LEMARCHAND Yannick, NIKITIN Marc, ZIMNOVITCH Henri- *International Congresses of Accountants in the twentieth Century : a French perspective-Accounting History Review*, 18 (2008) p. 101

<sup>2</sup> Le deuxième congrès initialement prévu du 20 au 22 août est reporté au mois de septembre 1911 par suite d'un retard dans la communication et l'impression des textes. (lettre de la SACB du 11 août 1911 Mundaneum - Archives: dossier 464 - pièce 38874)

<sup>3</sup> Mundaneum - Archives : dossier 464 pièce 40.685.

<sup>4</sup> LEVIE Françoise : *L'Homme qui voulait classer le monde* : Paul Otlet et le Mundaneum-Ed. Les Impressions nouvelles -2008 p. 161

<sup>5</sup> LEVIE Françoise, opus cité, p. 176.

<sup>6</sup> LEVIE Françoise, opus cité, p. 184

<sup>7</sup> LEMARCHAND Yannick, NIKITIN Marc, ZIMNOVITCH Henri-opus cité p.98

<sup>8</sup> Lettre du 23.07.1927 de M. Jean Dumon de la SACB à M. Masure secrétaire de l'IIB-Mundaneum-Archives Dossier 464

<sup>9</sup> OTLET Paul, *L'Avenir de la comptabilité et ses rapports avec les besoins de l'Organisation Mondiale.*

*Vème Congrès International de Comptabilité - 1926 - Imprim.Lith. La Senne - 23 pages.*

*A la connaissance de l'auteur un exemplaire est conservé au Mundaneum à Mons. Un second est répertorié au Fonds Ernest Sytvelinck à la bibliothèque de l'Université de Nantes.*

<sup>10</sup> Dans sa note de bas de page Otlet se réfère à Léautéy et Guibaut, « Principes généraux de Comptabilité » p.2 et indique : *On a pris ici pour point de départ la définition de cet auteur, en la précisant en la synthétisant.*

*Cet ouvrage avait servi en 1901 pour la publication dans le bulletin de l'IIB d'un avant projet de schéma universel de comptabilité.*

<sup>11</sup> LEMARCHAND Yannick, NIKITIN Marc, ZIMNOVITCH Henri- opus cité p. 104